

Conférence des présidents de sections de la Croix-Rouge, à Berne le 7 mars 1926

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous osons espérer que toutes les sections seront représentées, comme aussi nous les invitons à prendre leurs *bannières* avec elles.

Tous les participants ont droit au port de l'uniforme et, par conséquent, à la $\frac{1}{2}$ taxe chemin de fer. Ils s'annonceront à la section de Glaris pour le 10 avril au plus tard.

Ordre du jour conformément aux statuts centraux.

Programme :

Samedi, 24 avril :

- 12—23 h. : Réception des délégués et des hôtes.
- 18.00 » Première séance à l'Hôtel du Lion.
- 19.00 » Souper dans les différents hôtels.
- 20.00 » Soirée à la grande salle du « Schützenhaus ».

Dimanche, 25 avril :

- 6.30 » Déjeuner au quartier.
- 8.00 » Assemblée des délégués à la salle du Grand Conseil (Landratsaal).
- 11.30 » Pose d'une couronne au monument des soldats morts pour la patrie.
- 12.30 » Banquet officiel à l'Hôtel du Lion.
- 15.00 » Promenade au « Bergli » (vue superbe sur les Alpes).

L'achat d'une carte de fête est obligatoire pour tous les participants. Le prix de celle-ci est de fr. 15 pour carte complète, donnant droit au souper, à la chambre, au déjeuner, aux dix heures et au banquet de midi; fr. 6 pour la carte de dimanche, ne comprenant qu'un seul coupon valable pour le banquet officiel de midi (fr. 6, vin compris).

Salutations patriotiques!

Au nom du Comité central de la S. M. S. S. :

Der Präsident: *Karl Erb.* Der Aktuar: *Sam. Rubin.*

Conférence des présidents de sections de la Croix-Rouge, à Berne le 7 mars 1926.

Nos lecteurs savent que la Direction de la Croix-Rouge suisse avait convoqué les présidents des 54 sections à une réunion qui eut lieu à Berne, selon le vœu exprimé à Saint-Imier, lors de la dernière assemblée générale.

Les assemblées annuelles de la Croix-Rouge ont un ordre du jour qui ne laisse plus guère de temps aux longues discussions, car après les rapports et l'exposé

des comptes, le temps manque le plus souvent pour s'entretenir de l'activité de notre Croix-Rouge nationale et de ses sections. La réunion des présidents à Berne avait pour but de combler cette lacune, et il est à prévoir que des séances analogues auront lieu parfois dans la suite.

Quarante présidents avaient répondu à l'appel de la réunion du 7 mars; ils ont été aimablement salués par le président, M. le colonel Bohny, puis le secrétaire général fit un court exposé sur l'activité des différents organes de notre Croix-Rouge suisse.

L'important cependant, était de connaître les vœux et les désirs que pouvaient avoir tous ceux qui s'occupent plus particulièrement de la Croix-Rouge dans les différentes régions de notre pays. A cet égard, la réunion fut très intéressante et très instructive.

Le délégué d'*Appenzell Rh.-ext.* ouvrit les feux (nous disons bien « les feux », car à certains moments de la séance, ce fut vraiment une fusillade à laquelle les délégués romands prirent une bonne part!). Appenzell nous expliqua donc comment on a rendu si populaire la Croix-Rouge dans ce canton où le 9 % de la population est membre de notre association. — Nous résumons brièvement les discussions, et l'on voudra bien excuser notre style quelque peu télégraphique.

Les samaritains appenzellois déploient une grande activité sous le patronage de la Croix-Rouge; il y a des exercices fréquents de la Colonne et de la Société militaire sanitaire. En vue de la collecte annuelle, on lance chaque année un appel à la population, on publie aussi dans le rapport annuel les noms de tous les membres. Il serait désirable que soit un membre de la Direction, soit le médecin en chef de la Croix-Rouge vinssent rehausser de leur présence les assemblées générales ou les grands exercices auxquels participe la Colonne.

M. le D^r *Guisan*, président de la *section vaudoise*, expose qu'un bon moyen de propagande dans le but d'intéresser le public de la Croix-Rouge et de faire des adhérents, serait de pouvoir présenter des films intéressants sur l'activité de notre Croix-Rouge ou des Croix-Rouges étrangères. A défaut de films, la Croix-Rouge suisse devrait au moins pouvoir mettre à la disposition des sections quelques séries de clichés à projections sur les activités principales de la Croix-Rouge en temps de paix.

En quelques exemples, l'orateur exprime ses regrets de ce qu'en Suisse la Croix-Rouge n'est pas toujours à la tête du mouvement de secourisme social, dans le domaine de l'hygiène spécialement. Il estime que les multiples activités qui rentrent dans le domaine de la Croix-Rouge se trouvent trop réduites chez nous, et qu'au lieu de prendre en mains la direction d'œuvres sociales, notre association semble être entraînée trop souvent à leur remorque.

C'est aussi l'opinion du D^r *Guyot-Genève* qui, reconnaissant que notre activité a été exemplaire pendant la grande guerre, trouve que notre activité de paix est réellement insuffisante.

Qu'on adapte plutôt les méthodes américaines, en les européennissant, s'il le faut! Que la Croix-Rouge suisse coordonne autant qu'il sera possible les œuvres d'hygiène nées et éparpillées sur notre territoire. Qu'elle forme des infirmières-visiteuses et des centres d'hygiène sociale. Qu'elle fixe des limites entre l'activité des samaritains et celle de la Croix-Rouge, en subordonnant les premiers à la seconde. Que notre Croix-Rouge patronne mieux que jusqu'ici les œuvres qui doivent lui être subordonnées, qu'elle s'intéresse davantage à la création de « sections de la jeunesse » dont les membres seront plus tard, et comme adultes, des adhérents à la Croix-Rouge, peut-être des champions de cette institution humanitaire.

Le D^r *Guyot* voudrait que la Croix-Rouge pût aussi venir financièrement en aide à des sections..... plutôt que le contraire! Enfin il désirerait que la Direction élabore un programme de paix adapté aux circonstances contemporaines.

Le *colonel Wildbolz-Berne* met l'assemblée en garde contre la tendance de notre association de ne s'occuper que trop exclusivement de questions d'hygiène. Ad-

ministrée à doses continues, cette propagande en faveur de l'hygiène est lassante. Il voudrait connaître aussi l'opinion des dirigeants de notre Croix-Rouge sur la question de la lutte entreprise en Suisse contre l'abus du schnaps, et — dans un tout autre ordre d'idées — savoir quel est l'état actuel des relations de notre Croix-Rouge avec le Service de santé de l'armée. Il a entendu dire que ces relations pourraient être meilleures.

Le Dr *Pfehler-Soleure* estime que les Croix-Rouges doivent davantage montrer ce qu'elles font, de façon à s'attirer toujours plus la sympathie de nos populations. Lui aussi désire que notre société s'associe à la lutte contre l'eau-de-vie, poison qui démoralise notre peuple. Enfin il recommande l'organisation de cours pour désinfecteurs, afin que chaque section soit à même de faire exécuter consciencieusement les désinfections d'appartements, de linge de corps, de literie ou de mobilier.

M. *Herzog-Jura* croit que notre peuple ne sait pas assez à quoi sert la Croix-Rouge. Il y a lieu de l'éclairer sur les buts qui seront assignés à notre Croix-Rouge lors d'un conflit toujours possible, et de lui montrer que notre association doit toujours être prête pour la guerre. Et puis il est nécessaire de lui faire connaître les œuvres de paix qu'elle cherche à réaliser. Trop souvent, dit-il, la Croix-Rouge s'est laissé « passer sous le nez » des activités utiles qui ont été entreprises alors par d'autres associations. L'orateur parle de conférences et de clichés à projections, de cartes illustrées de propagande, et fait ensuite une allusion aux rapports parfois tendus entre les organes de la Croix-Rouge et ceux des samaritains, dans certaines régions de notre pays. « Au lieu d'une collaboration fructueuse, il y a parfois concurrence! »

M. *Schubiger-Lucerne* expose les acti-

tivités multiples de la Croix-Rouge lucernoise: Home pour infirmières, Colonne de la Croix-Rouge, infirmières-visiteuses, conférences, magasins d'objets pour malades, etc.

Le Dr *Pedotti-Bellinzona* suggère qu'un concours soit ouvert pour la publication d'un manuel vraiment suisse de la Croix-Rouge, à l'usage des samaritains et des infirmières.

M. *Merz-Berthoud* insiste pour que les membres des comités de la Croix-Rouge s'efforcent d'avoir une place dans tous les comités d'associations parallèles et analogues à celle de la Croix-Rouge; c'est l'infiltration lente mais continue qu'il préconise: être partout, afin que la Croix-Rouge devienne populaire et ubiquitaire. Il narre les expériences heureuses faites dans son district avec la fondation de la Croix-Rouge de la jeunesse. De 400 enfants enrôlés en 1925, la section cadette a passé à 900 petits enthousiastes de la Croix-Rouge.... autant de recrues adultes pour l'avenir!

M. Merz préconise en outre les réunions régionales de Croix-Rouges, et voudrait voir ces rapports entre sections géographiquement rapprochées les unes des autres, plus fréquents et plus intimes.

Plusieurs autres personnes ont encore pris la parole, ainsi le colonel von Schult Hess-Zürich, M^{lle} Trüssel, présidente de la S. U. P. F. S., M. Stadlin, trésorier général de la Croix-Rouge, et d'autres dont le nom nous échappe.

Parmi ceux qui ont répondu aux diverses interpellations et questions posées, citons les noms du colonel Bohny, du secrétaire général Dr Jscher, du Dr de Marval secrétaire romand, du colonel Rikli, médecin en chef de la Croix-Rouge. Nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes les explications données, et nous nous en abstenons d'autant plus

volontiers que l'assemblée a prié la Direction de bien vouloir étudier toutes les questions et tous les desideratas soulevés, en vue de faire rapport à l'occasion d'une prochaine réunion analogue.

Il n'y a aucun doute que la Direction de la Croix-Rouge suisse n'étudie toutes les suggestions présentées avec le plus grand soin et le plus grand intérêt. Quand elle aura présenté son rapport, nous aurons l'occasion de revenir sur diverses questions qui sont du plus haut intérêt tant pour la Croix-Rouge de notre pays que pour notre population. Disons seulement que la discussion a révélé que, si quelques-unes de nos sections paraissent sérieusement endormies, on a pu constater que le plus grand nombre d'entre elles sont très actives et savent s'adapter à l'évolution et aux circonstances actuelles.

Et cette constatation est extrêmement bienfaisante.

D^r M^l.

P. S. En fin de séance, le représentant du Tessin, M. le D^r Pedotti, fit — en italien — un petit discours charmant pour engager toutes les sections à se faire représenter à l'assemblée des délégués du 23 mai, à Lugano, où la Croce Rossa ticinese nous réserve le meilleur accueil.

La tuberculose.

Prophylaxie d'autrefois et prophylaxie d'aujourd'hui.

Conférence du D^r A. Guisan.

Actuellement la notion de la contagiosité de la tuberculose est passée à l'état de dogme. Il peut donc sembler étrange que pendant des siècles et jusqu'il y a quelques cinquante ans, l'opinion des médecins sur cette question ait été des plus partagée. A telle époque, on tenait la tuberculose pour contagieuse; à telle autre on affirmait qu'un phtisique ne faisait

encourir aucun risque à son entourage et d'une façon générale, alors que les médecins des pays septentrionaux étaient plutôt anticontagionistes, ceux des pays tempérés étaient en majorité contagionistes.

Le premier auteur, sauf erreur, qui ait nettement affirmé la nature contagieuse de la tuberculose est Fracastor, poète et médecin italien né à Vérone en 1483, mort en 1553, à qui nous devons un livre intitulé: *De la contagion des maladies contagieuses et de leur traitement*. Dans cet ouvrage daté de 1546, se trouve un chapitre intitulé: *De la phtisie contagieuse* où la notion vraiment scientifique de la contagiosité de cette maladie est clairement exposée. Fracastor, en effet, déclare que la phtisie est causée par un virus qui se trouve dans la chambre, dans le lit, sur le plancher de la pièce où est mort le malade. Il semblerait après ça que Fracastor dût envisager les mesures prophylactiques à prendre. Or il n'en parle pas.

Durant le XVII^e siècle il n'est plus question de la phtisie, par contre nous voyons alors se créer à Reims le premier hôpital destiné aux tuberculeux « chirurgicaux », où on les réunit, il est vrai, autant dans l'intention de soustraire leur entourage à la contagion que dans l'espoir de guérir ces malheureux.

Au XVIII^e siècle les principes énoncés par Fracastor sur la nature de la tuberculose éveillent l'attention des médecins. L'un d'eux, Pierre Desault, publia à Bordeaux en 1773 une *Dissertation sur le mal vénérien, la rage et la phtisie*, dans laquelle l'auteur prête à la maladie qui nous occupe une origine parasitaire. Elle se transmettrait par les crachats, mais Desault, pas plus que Fracastor n'aborde la question de la prophylaxie.

Alors qu'en France à cette époque nul ne s'avisait de parer au danger de la